



UFR DES **L**ETTES, **S**CIENCES DU **L**ANGAGE ET **a**RTS

MASTER 1 FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Contenus et modalités de formation

2022-2023

UFR LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS (LESLA)
Département des Sciences du langage
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 BRON cedex

Responsable pédagogique : Véronique Rivière

veronique.riviere@univ-lyon2.fr

Secrétariat : Florence Cellier

florence.cellier@univ-lyon2.fr

Tel : (00 33) 04 78 77 26 20

Equipe pédagogique

Denis Vigier	Grammaire pour l'enseignement du FLE Discours et textes pour l'enseignement du FLE	denis.vigier@univ-lyon2.fr
Julie Veldeman-Abry	Enseignement de la phonétique	jveldemanabry@univ-catholyon.fr
Sonia Farkh	Sociolinguistique, Variation & Normes Notions et concepts pour enseigner/apprendre Politiques linguistiques et diffusion du FLE/S Didactique de la grammaire	soniafarkh@hotmail.com
Véronique Rivière	Contextes, Publics, Ressources Didactique du FLS Préparation au stage Accompagnement à l'observation en stage	veronique.riviere@univ-lyon2.fr
Sophie Dufour	Contextes, Publics, Ressources Approches interculturelles Didactique de l'oral	sophie.dufour@univ-lyon2.fr
Jean-François Grassin	Contextes, Publics, Ressources Approches interculturelles Didactique et TIC	jean-francois.grassin@univ-lyon2.fr
Julie Stauber	Didactique de l'écrit	julie.stauber@univ-lyon2.fr
Erica Dumont	Didactics	erica.dumont @univ-lyon2.fr

Enseignements

Grammaire pour l'enseignement du FLE, 12h, D. Vigier

Objectifs :

Objectif général : problématiser certaines notions linguistiques relevant de divers niveaux d'analyse (syntaxe, sémantique, discours, ...) dans une perspective d'enseignement/apprentissage du FLES.

Connaissances à acquérir :

Tests de base en syntaxe ; les classes de mots en français (utilités et limites) ; anaphores, chaînes de référence et cohésion textuelle ; discours représentés et polyphonie linguistique.

Compétences à acquérir :

Apprendre à construire un raisonnement linguistique.

Modalités pédagogiques :

Combinaison de présentations magistrales et de travaux de groupe.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Contrôle continu : 2 écrits – coefficient 1

Session 2 : 1 épreuve écrite

Enseignement de la phonétique, 18h, J. Veldeman-Abry

Objectifs :

Aborder le phonétisme du français actuel au niveau vocalique, consonantique et prosodique, en tenant compte des variations sociologiques et régionales ; Analyser les différentes techniques pour corriger les erreurs phonétiques des apprenants selon leurs origines linguistiques.

Connaissances à acquérir :

L'alphabet phonétique international ; le système vocalique, consonantique et prosodique du français ; Les différentes méthodes de correction ; les différents moyens de correction ; le matériel pédagogique existant en phonétique

Compétences à acquérir :

Transcrire un texte en API ; prendre conscience de son propre idiolecte ; corriger un apprenant en fonction des erreurs commises ; concevoir une démarche pédagogique sur un point de phonétique

Modalités pédagogiques

Combinaison de présentations magistrales et de travaux de groupes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 dossier et exposé oral – coefficient 1

Session 2 Épreuve écrite

Sociolinguistique, Variations & Normes, 18h, S. Farkh

Objectifs

Ce cours a pour objectif de donner des outils conceptuels pour permettre une analyse des contextes sociolinguistiques auxquels les étudiants seront confrontés dans le cadre de leur vie professionnelle.

Connaissances à acquérir :

Notions de base en sociolinguistique pour l'éducation ; Statut des langues (officielle, nationale, minoritaire, ethnique, maternelle, seconde, étrangère...) ; Phénomènes de variation et de contact linguistique (mort et naissance des langues, dialectalisation, créoles, langues régionales, parlars en voie d'autonomisation, conflits de langues...); Grammaticalisation, standardisation et normativisation des langues (système, usage, prescription, normes endogènes, exogènes, registres et styles).

Compétences à acquérir :

Appréhender et décrire à des fins d'adéquation de la pratique professionnelle la complexité, les tensions et les évolutions inhérentes aux différents contextes socio-historico-géographiques de l'usage de la parole.

Modalités pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de débats et de mises en commun de lecture d'articles, de textes fondamentaux ou d'études de cas particulières.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 dossier et exposé oral – coefficient 1

Session 2 Épreuve écrite

Notions et concepts en Didactique des Langues, 18h, S. FARKH

Objectifs

Ce cours propose de balayer un ensemble de notions fondamentales en didactique du français langue étrangère à travers la confrontation de notions sémantiquement contiguës.

Connaissances à acquérir

Quelques exemples des notions traitées :

- élève / apprenant / acteur social ;
- exercice / tâche / activité / séquence / séance / unité didactique / leçon ;
- programme / progression / référentiel / projet / scénario ;
- Français fondamental / Niveau Seuil / CECR / CARAP.

Pour traiter la contiguïté sémantique, on essaie d'établir des relations d'hyponymie, d'hyperonymie et de déterminer les zones d'intersection entre les notions étudiées.

Compétences à acquérir

Acquérir une aisance conceptuelle. S'approprier les termes spécifiques au domaine. Être capable de justifier des choix terminologiques.

Modalités pédagogiques

Alternance entre cours magistral et activités de groupe

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Épreuve terminale écrite

Session 2 Épreuve écrite

Contextes, Publics, Ressources, 24h, S. Dufour, J.-F. Grassin, V. Rivière

Objectifs

La didactique du FLE concerne des contextes et donc des publics très variés : en France et dans les pays d'origine, adultes, adolescents ou enfants, scolarisés ou non, avec des objectifs professionnels ou universitaires, dans un but d'intégration-installation en France ou pour un séjour provisoire, etc. Les dispositifs institutionnels de formation à la langue et à la culture française constituent également un ensemble très divers, représentatif de la diversité des enjeux politiques et éducatifs de toutes ces situations. Ce cours vise à initier les étudiants à la diversité de ces situations et des pratiques d'enseignement qu'ils rencontreront dès leur stage et à l'issue de leur formation en Master.

Connaissances à acquérir

- Les fonctionnements (statuts, modes de financement, de recrutement...) des différentes institutions impliquées dans l'enseignement et la diffusion du français langue étrangère, les découpages introduits dans la Didactique du FLE par la diversité des contextes : français langue étrangère, français langue seconde, français sur objectif spécifique, français langue professionnelle, etc.,
- Les ressources d'enseignement-apprentissage disponibles pour ces publics respectifs.

Compétences à acquérir

- Reconnaître les spécificités d'une institution : ses publics, ses ressources humaines et ses moyens pédagogiques,
- Sélectionner du matériel pédagogique adapté au contexte.

Modalités pédagogiques

Alternance de présentations magistrales et de réflexions de groupes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Dossier – coefficient 1

Session 2 (reprise du) dossier

Approches interculturelles, 24H, S. DUFOUR & J.-F. GRASSIN

Objectifs

Ce cours ambitionne une forme d'éducation à la diversité. Il s'agit de prendre conscience de la réalité du pluralisme culturel des sociétés contemporaines. En prenant appui sur les spécificités propres au groupe classe on réfléchit aux notions d'inter / pluri / trans et multi - culturel que l'on discute en regard des notions d'identité, de minorité, d'assimilation, d'intégration, d'inclusion telles qu'elles sont avancées dans les politiques éducatives de divers pays.

Connaissances à acquérir

- Distinguer et situer historiquement et géographiquement les notions d'interculturel et de multiculturalisme.
- Connaître des outils pédagogiques qui traitent de ces questions.

Compétences à acquérir

- Développer les capacités d'analyse de situations interculturelles à partir du repérage des dynamiques à l'œuvre dans les interactions culturelles sollicitant ou non le langage
- Développer un regard « ouvrant à la compréhension des problèmes sociaux et éducatifs dans leur rapport avec la diversité culturelle ».

Modalités pédagogiques Mises en situation à partir de matériel pédagogique du Conseil de l'Europe ou de l'Unesco. Lectures, restitution et discussions autour d'articles.

Contrôle des connaissances :

Session 1, une épreuve terminale écrite

Session 2 une épreuve écrite

Discours et textes pour l'enseignement du FLE, D. Vigier, 12h

Objectifs :

Objectif général : Ce TD propose aux étudiants d'articuler l'étude de séquences didactiques diverses (leçons, documents, activités ...) extraites de méthodes de FLE et la présentation de certaines notions en linguistique française : chaînes de référence, discours représentés, connecteurs et relations sémantico-logiques L'objectif vise à réfléchir aux choix et aux transpositions didactiques opérés par les concepteurs de ces méthodes à la lumière de connaissances issues essentiellement, pour ce cours, de la linguistique textuelle et énonciative

Connaissances à acquérir :

Compétences à acquérir :

.

Modalités pédagogiques :

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Contrôle continu : 2 écrits – coefficient 1

Session 2 : 1 épreuve écrite

Politiques Linguistiques et Diffusion du FLE/S, 14h, S. FARKH

Objectifs

Après avoir caractérisé la notion de politique linguistique avec une application au cas français, ce cours a pour objectif principal de caractériser le FLE/S comme un « champ » spécifique (Porcher 1987). On présente d'abord les constituants de ce champ (agents, institutions, acteurs, outils...) qui ont contribué à sa *disciplinarisation*, puis on évoque les trois grandes périodes qui caractérisent la dynamique de la politique linguistique de la France (avant 45, une diffusion liée aux aléas de l'histoire, de 45 à 70 : l'institutionnalisation du domaine et la période contemporaine : les nouvelles institutions de la diffusion). On évoque dans ce cadre les principaux organismes historiques et contemporains de la promotion du français (Crédif, Belc, Cavilam, Carel, Cla, OIF, AUF, MAE, Institut français, etc.) qui sont, pour certains d'entre eux, des lieux potentiels d'insertion professionnelle des étudiants.

Connaissances à acquérir

Histoire récente de la construction du domaine et des institutions qui œuvrent actuellement dans le champ.

Compétences à acquérir

Collecter les informations pertinentes sur les organismes pour une plus grande aisance professionnelle et une plus grande acuité sur les possibilités d'emploi ultérieures

Modalités pédagogiques

Cours magistral et travaux de groupe ; Veille de sites internet

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Épreuve terminale écrite – coefficient 1

Session 2 Épreuve écrite

Didactique de l'Oral, 20h, S. Dufour

Objectifs

Ce cours s'intéresse à l'analyse et à la didactisation des discours oraux, dans la perspective du développement de la compréhension orale des apprenants. Il vise à former les étudiants i) à la diversité des discours oraux et au rôle du contexte situationnel et culturel dans la construction du sens des énoncés et ii) aux procédures d'élaboration de séquences pédagogiques en compréhension orale.

Connaissances à acquérir

- Les paramètres qui constituent une situation de communication : le lieu, le moment, l'objectif de la communication, le profil des locuteurs, les relations qu'ils entretiennent, le contexte dans lequel prend place la communication ;
- Les différents types d'activités de compréhension orale mises au point par la didactique du fle ;
- Les descripteurs de l'oral par niveau du CECR.

Compétences à acquérir

- Classer les discours oraux par niveaux du CECR ;
- Analyser les spécificités d'un discours oral et construire une procédure de compréhension à partir de cette analyse ;
- Traiter les discours pour en faire des supports d'apprentissage (contextualisation, simplification, etc.) ;
- Elaborer des séquences d'apprentissage autour des discours oraux.

Modalités pédagogiques

- Réactivation des connaissances par une recherche documentaire en amont des séances ;
- Réflexions de groupes : analyse de corpus de discours oraux, élaboration de séquences hors classe, analyse critique de séquences en classe.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Séquence pédagogique – coefficient 1

Session 2 Reprise de la séquence

Didactique de l'Écrit, 20h, J. Stauber

Objectifs

Ce cours s'intéresse à l'analyse et à la didactisation des discours écrits, dans la perspective du développement des compétences de lecture et de rédaction des apprenants.

Il vise à former les étudiants :

- à la diversité et aux caractéristiques des discours et des genres ;
- aux procédures d'élaboration de séquences pédagogiques pour développer des compétences à de compréhension et de production à l'écrit

Connaissances à acquérir

Les paramètres qui constituent une situation de communication : le lieu, le moment, l'objectif de la communication, le profil des locuteurs, les relations qu'ils entretiennent, le contexte dans lequel prend place la communication ;

- les différents types d'activités de compréhension et de production ;
- une connaissance située du CECR

Compétences à acquérir

Évaluer la difficulté des activités par niveaux du CECR ; analyser les spécificités d'un discours écrit et construire une séquence à partir de cette analyse

Modalités pédagogiques

Analyse de manuels et de productions d'apprenants – travail de groupe ; analyse critique de séquences pédagogiques – travail de groupe

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Épreuve terminale écrite – coefficient 1.

Session 2 Épreuve écrite

DIDACTIQUE ET TIC, 20H, J.-F. GRASSIN**Objectifs**

Ce cours vise à réfléchir aux modalités pédagogiques et institutionnelles relatives à l'intégration des TIC dans l'enseignement du FLE. Il s'agit d'examiner les spécificités des outils et des applications disponibles pour enseigner la langue afin d'en exploiter le potentiel pédagogique. Il s'agit également de prendre conscience des obstacles et des limites des TIC selon une approche réflexive du numérique en éducation.

Deux objectifs principaux seront visés

- Se familiariser avec le potentiel, les limites et les caractéristiques des TIC ;
- Examiner sa pratique à travers la mise en place d'un projet

Connaissances à acquérir

- Différences entre synchrone et asynchrone
- Réflexion sur multimédia et multimodalité et intérêt pour l'enseignement du FLE
- Réflexion sur la communication médiatisée par les technologies

Compétences à acquérir

Acquérir des compétences de préparation et d'animation de cours par le biais d'outils asynchrones (forum, etc).

Modalités pédagogiques

Travail de groupe

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : dossier coefficient 1

Session 2 : reprise du dossier

Didactique du FLS, 20h, V. Rivière**Objectifs**

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux spécificités didactiques et pédagogiques de la formation linguistique des adultes allophones en insertion sociale et professionnelle et à développer des savoir-faire en rapport à ces spécificités

Connaissances à acquérir

- En complément de l'enseignement « contextes, publics, ressources », connaissances des cadres institutionnels et didactiques de formation linguistique des publics en insertion ;
- Connaissances sur le domaine de l'insertion des publics adultes en insertion (profils cognitifs, parcours scolaires, sociaux et professionnels, et besoins de formation) ;
- Connaissances minimales en pédagogie des adultes.

Compétences à acquérir

- Identifier et didactiser les supports et les situations sociales ou professionnelles rencontrés par ce public ;
- Développer un point de vue critique sur un secteur de formation très contraint par les politiques publiques ;
- Contextualiser une action de formation (la langue apprise en contexte d'immersion) à partir des outils et ressources du FLE et à partir des contraintes propres à ces contextes (hétérogénéité des apprenants, parcours d'insertion).

Modalités pédagogiques

Un ou deux dispositifs de formation seront plus particulièrement travaillés à partir d'une étude de terrain et de travaux en groupe, alimentés par des lectures issues de la recherche dans ce domaine.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 Dossier – coefficient 1

Session 2 Dossier